



Le développement durable signifie que « les besoins des générations actuelles doivent être satisfaits, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. »

En 1992, le principe 1 de la déclaration de Rio sur l'Environnement et le Développement affirmait : Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature.



C'est un fait, le développement a un impact sur la santé : qu'il s'agisse du climat et des risques liés à son dérèglement (inondations), du système de santé (vaccination et prise en charge), de la pollution, des épidémies, des risques et nuisances liés aux déchets, à l'urbanisation, aux transports, à la production.

Le Centre Hospitalier d'ISSOUDUN a par sa vocation, sa mission et son activité, une plus grande responsabilité et un devoir d'exemplarité dans la mise en place d'une stratégie de développement durable. Depuis déjà plusieurs années, nous nous sommes investis dans la mise en place d'une politique de développement durable au sein du centre hospitalier. C'est dans cet esprit que nous avons souhaité réaliser cette charte du développement durable dont l'objectif est de fixer des principes et des objectifs pour les années à venir.

Le développement durable ne se limite pas aux seules valeurs écologiques. Il assure la pérennité d'un établissement dans son environnement, sans lui nuire, voire même si possible en l'enrichissant.

A ce titre, il se repose sur 3 piliers.

Notre but est de trouver un équilibre cohérent et viable à long terme entre ces 3 enjeux :

Enjeu Ecologique : en clair, comment le centre hospitalier préserve son environnement en surveillant ses consommations d'énergie, en maîtrisant ses rejets, et en veillant à la qualité et l'innocuité des produits et équipements qu'elle utilise pour ses patients et ses salariés.

Enjeu social : C'est-à-dire inclure toutes les parties prenantes de notre bassin de vie (pouvoir public, associations de patients, prestataires locaux) pour envisager des projets concertés, à bénéfices réciproques, notamment en favorisant les filières locales.

Enjeu Sociétal (ou économique) : c'est-à-dire s'assurer de la pérennité de l'établissement en préservant la Qualité de travail de nos salariés.





Nous avons donc validé 7 grands axes pour cette charte :

1. Développer le développement durable **en interne** (sensibilisations/formations des professionnels, patients et visiteurs (gestion du papier, consommation de l'eau, transports, énergie, déchets), développer le développement durable et les brèves sur l'Intranet, installer des espaces d'affichage dédiés, remises de documentations aux professionnels, patients et visiteurs sur le développement durable, former des référents dédiés).



2. Développer le développement durable **en externe** (volet développement durable inclus sur le site internet, collaboration avec la ville d'ISSOUDUN, avec des associations et structures spécialisées).



3. Mise en place d'un projet développement durable dans le **projet d'établissement 2015/2019**.

4. **Suivi des consommations** (eau, gaz, électricité, déchets) dans le but d'optimiser les coûts et de les utiliser afin améliorer les conditions de travail.

5. **Dons à des associations** et à des pays en voie de développement de matériel médical.

6. Promouvoir les **achats éco-responsable** (fournisseurs en démarche de développement durable, travailler si possible en local, regroupement des commandes, utilisation de produits/matériels éco-responsable, utilisation de solutions alternatives).

7. **Signature de la Charte du développement durable en Santé en COPIL DD** en Février 2015. Cette initiative marque l'engagement de la direction et du centre hospitalier.

M Patrice FOURCROY
Directeur du Centre Hospitalier de la Tour Blanche

